



HAL
open science

Le Grand Vocabulaire François, un ouvrage taxé de tous les maux

Christophe Rey

► **To cite this version:**

Christophe Rey. Le Grand Vocabulaire François, un ouvrage taxé de tous les maux. Congrès international de lexicographie (EURALEX), Jul 2010, Leeuwarden, Pays-Bas. hal-03265381

HAL Id: hal-03265381

<https://hal.science/hal-03265381v1>

Submitted on 25 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS, UN OUVRAGE TAXÉ DE TOUS LES MAUX

Christophe Rey

Introduction

Publié de 1767 à 1774, le *Grand Vocabulaire François* reste en dépit de sa taille conséquente – pas moins de 30 volumes – une œuvre lexicographique dont on ne sait aujourd'hui que peu de choses. Le silence qui règne autour de ce dictionnaire encyclopédique s'explique en très grande partie par le peu de place que l'*Encyclopédie ou dictionnaire raisonné* (1751-1772), le *Dictionnaire universel de Trévoux* (1752 et 1771) et la quatrième édition du *Dictionnaire de l'Académie Française* (1762) – parus dans la même période – lui ont laissé.

Premier fait d'armes lexicographique de l'éditeur lillois et grand magnat de la presse Charles-Joseph Panckoucke, le *Grand Vocabulaire François* (désormais *GVF*) a souffert dès la parution de ses premiers tomes d'une mauvaise réputation et a rapidement été taxé de plagiat en raison de la prétendue trop grande proximité de son contenu avec celui des ouvrages mentionnés ci-dessus.

La première partie de notre exposé est articulée autour d'une présentation de cet ouvrage trop peu décrit et d'un portrait rapide de son éditeur.

Dans la seconde partie de notre travail, nous nous attachons dans un premier temps à vérifier si la mauvaise réputation de cet ouvrage s'avère ou non réellement fondée. En procédant à une comparaison fine de quelques articles du *GVF* avec ceux de l'ouvrage de Diderot et D'Alembert, de celui des Jésuites de Trévoux et enfin de celui des Académiciens, nous tentons ainsi de confirmer ou d'infirmer – au moins partiellement – la légitimité des accusations de plagiat portées à l'encontre de la production de Panckoucke.

Dans un deuxième temps, nous contrastons notre propos en soulignant l'originalité scientifique dont fait preuve cet ouvrage par rapport à ses homologues en prônant une véritable neutralité politique, philosophique et religieuse.

Notre troisième et dernière partie propose une immersion au sein du *GVF* et décrit un certain nombre de choix lexicographiques qui, selon nous, font de l'ouvrage de Panckoucke un outil linguistique très intéressant.

1. Présentation du *GVF* et de son éditeur

1.1 Le *GVF* dans la production lexicographique de Panckoucke

L'évocation du *GVF* ne peut se faire sans avoir au préalable replacé plus globalement cet ouvrage au sein de l'entreprise scientifique gigantesque à laquelle il appartient: l'œuvre de son éditeur Charles-Joseph Panckoucke (Cf. Darnton, 1982; Tucco-Chala, 1977; Rey, 2006 et 2004).

Fils et petit fils d'éditeur lillois, Panckoucke fonde sa réputation sur une activité éditoriale journalistique post-révolutionnaire, symbolisée entre autres par la création du *Moniteur universel* (1789), journal devenu "le journal parlementaire le plus important de la Révolution" (Tucco-Chala, 1977), et du *Gazettin* (1790), "quotidien moins influent et plus radical qui sert d'antidote à la semi-officielle Gazette de France" (Tucco-Chala, 1977).

Panckoucke est en revanche moins connu pour le rôle pourtant très influent qu'il a joué dans la diffusion des connaissances encyclopédiques et dictionnaires du siècle des Lumières. "Dominé par l'obsession encyclopédique" (Tucco-Chala, 1977), Panckoucke a en effet pris part à plusieurs grands projets encyclopédiques. Parmi ceux-ci figure l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné* de Diderot et d'Alembert.

En effet, même s'il n'a pas pris part à la publication des volumes parus de 1751 à 1772, Panckoucke

a non seulement réalisé une réédition au format in-quarto¹ de cette encyclopédie, mais a aussi édité son *Supplément* (1776-1777) et sa *Table analytique* (1780). Cette relation étroite avec l'*Encyclopédie* s'est ensuite poursuivie par la réalisation d'une édition corrigée, remaniée et augmentée de cette dernière: l'*Encyclopédie Méthodique*. Publiée de 1782 à 1832, cette "encyclopédie suprême" constitue la grande œuvre de l'éditeur lillois, une œuvre dont la démesure l'aura obsédé une bonne partie de sa vie et l'aura mené plusieurs fois au bord de la faillite financière. Au sein de cette bibliographie, le *GVF* se présente comme le tout premier ouvrage dictionnaire et encyclopédique de Panckoucke. Très rapidement dénigré en raison des accusations de plagiat qui planaient sur lui, le *GVF* constitue une œuvre que les publications ultérieures de l'éditeur lillois ne mentionnent quasiment pas, illustrant ainsi le discrédit qu'elle a, dans une certaine mesure, pu jeter sur son éditeur.

1.2 Description de l'ouvrage

1.2.1 Éditeurs et auteurs du *GVF*

Publié de 1767 à 1774, le *GVF* appartient à la lignée des dictionnaires et encyclopédies parus durant l'intense période d'activité scientifique du siècle des Lumières. À l'image de plusieurs de ses prédécesseurs de renom, il possède la particularité d'avoir été publié dans deux pays à la fois, en France (à Paris) chez Panckoucke et aux Pays-Bas (à Amsterdam) chez la Veuve Chatelain (& fils) et Marc-Michel Rey. Si Panckoucke se distingue comme le véritable éditeur technique du *GVF*, l'édition scientifique de ce dernier a en revanche été assurée par Joseph Nicolas Guyot, personnage dont le nom figure également parmi celui des rares rédacteurs identifiés de l'ouvrage.

En effet, si l'identité des éditeurs du *GVF* semble tout à fait limpide, celle de ses auteurs l'est en revanche beaucoup moins. Les rédacteurs scientifiques de l'ouvrage sont désignés sur la page de titre de chaque volume sous l'appellation globalisante de "Société de gens de Lettres". Les seuls noms que laissent apparaître les textes de présentation de l'ouvrage sont ceux de Joseph Nicolas Guyot, Sébastien-Roch-Nicolas de Chamfort et Ferdinand Camille Duchemin de la Chesnaye. Ces trois seuls auteurs ont-ils pu rédiger un monument de cette taille? Nous n'en savons rien et l'absence de signature des articles rajoute de l'opacité à cette question, une opacité d'ailleurs relayée dans toutes les bibliographies mentionnant le *GVF* et évoquant ses rédacteurs sous la mention "Auteurs anonymes".

1.2.2 La taille du *Grand Vocabulaire Français*

Conformément au gigantisme encyclopédique, le *GVF* est doté d'une taille considérable. Il est en effet composé de pas moins de 30 volumes de 600 pages chacun environ - au format in-quarto - ce qui représente - si nous tenons compte du fac-similé qu'en ont donné les éditions Slatkine reprints en 2005 - précisément 18240 pages. Ce volume conséquent classe sans conteste l'ouvrage parmi les œuvres de grande taille et nous laisse de fait encore plus circonspect quant au faible retentissement scientifique qu'a connu ce dernier et à la rareté des études lui ayant été consacrées.

2. Un ouvrage taxé de plagiat

2.1 Le *GVF* dans la lexicographie de l'époque

La faible notoriété du *GVF* peut selon nous s'expliquer par la position que ce dernier occupe dans le panorama lexicographique de l'époque. Celui-ci paraît en effet dans une période marquée par des publications majeures telles que l'*Encyclopédie* ou la quatrième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Une telle proximité, associée à une parution précisément entre la cinquième (1752) et la sixième édition (1771) du *Dictionnaire Universel* de Trévoux, ont semble-t-il nettement contribué au succès très modeste de l'ouvrage et sont certainement à l'origine de sa perception en tant qu'ouvrage "des copistes de l'*Encyclopédie* et des plagiaires du *Dictionnaire de Trévoux*"².

¹ Cette édition a été publiée à Genève de 1777 à 1779.

² *Grand Vocabulaire Français*, Tome II, Avertissement.

2.2 Des ressemblances troublantes avec ses prédécesseurs

L'ambition lexicographique et plus particulièrement encyclopédique de Panckoucke trouve à travers le *GVF* sa première concrétisation. Cet ouvrage peut en effet être considéré comme la première tentative de l'éditeur lillois de donner une suite de l'*Encyclopédie*:

«Charles Joseph Panckoucke n'avait pas attendu les années 1768 pour projeter de refaire l'*Encyclopédie*: son *Grand Vocabulaire Français*, en 30 volumes *in-quarto* [...] se voulait déjà une sorte de seconde *Encyclopédie* réduite aux volumes de discours.» (LECA-TSIOMIS, 2002: 455)

Ainsi que l'illustre encore davantage l'élaboration de son *Encyclopédie Méthodique* (Rey, 2004 et 2006), Panckoucke a fait le choix de positionner sa production lexicographique dans la lignée de l'*Encyclopédie*, et c'est donc très explicitement que se trouve exprimée dans le *GVF* la parenté avec l'ouvrage de Diderot et D'Alembert:

«Si notre ouvrage a quelque succès il le doit particulièrement à ce que nous avons tiré des articles fournis à l'*Encyclopédie* par les grands Maîtres, tels que les deux savants Editeurs [...], MM de Voltaire, Boucher d'Argis, Dumarsais, le baron d'Holbach, Marmontel, etc.» (Cité par LECA-TSIOMIS, 2002: 455)

Positionné dans le sillage direct de l'*Encyclopédie* et s'érigeant au passage comme un anti-Trévoux (Leca-Tsiomis, 2002), l'héritage encyclopédique que le *GVF* livre se manifeste par la reprise "souvent à l'identique, des articles à contenu technique et scientifique, mais [...] aussi en matière de langue courante" (Leca-Tsiomis, 2002) de ces deux ouvrages.

Face aux accusations de plagiat ayant accueilli la publication du premier tome du *GVF*, Panckoucke a très rapidement tenté de défendre son ouvrage:

«Nous avons profité, sans doute, des traits de lumières répandus dans l'*Encyclopédie*, nous en sommes convenus précédemment; mais une preuve évidente qu'il n'est pas possible que le grand Vocabulaire françois soit la copie de cet excellent Livre, & que les plans de ces deux ouvrages diffèrent essentiellement l'un de l'autre, c'est que depuis le monosyllabe A, jusqu'au substantif AIGUILLE, qui commence notre second volume, nous expliquons plus de deux mille six cents mots, tandis que l'*Encyclopédie* n'en traite que neuf cents, encore ne les considère-t-elle pas sous toutes les acceptions dont ils sont susceptibles.

Quant au Dictionnaire de Trévoux, nous osons assurer que nous n'en avons pas même tiré une seule phrase: les erreurs nombreuses que nous en indiquons dans ce Livre, dont la nomenclature n'est d'ailleurs depuis A jusqu'à AIGUILLE, que de quatorze cents trente mots, auroient dû nous mettre à l'abri de tout soupçon de plagiat. Mais pourquoi aurions-nous copié des Dictionnaires, tandis que nous avons sous les yeux les sources où ils ont puisé, & en général les différens écrits des meilleurs Auteurs de tous les siècles ?

Il seroit inutile de nous arrêter plus long-temps sur une accusation de ce genre: elle est trop peu fondée, pour qu'elle doive intéresser nos Lecteurs; nous les priérons seulement de comparer le grand Vocabulaire françois avec les Livres dont on prétend qu'il n'est que la copie; ce moyen nous justifiera mieux que tout ce que nous pourrions dire.

Ces détails de Grammaire qui ne sont propres qu'au grand Vocabulaire françois, suffisent, sans doute, déjà pour réfuter puissamment toute imputation de ressemblance (au moins à cet égard) avec quelqu'autre ouvrage que ce soit: ajoutons que le grand Vocabulaire françois renferme seul la totalité des mots de tous les Dictionnaires, & que sans en avoir copié aucun, il en donne la substance utile & épurée.» (*GVF*, *Avertissement* du Tome II)

En dépit de ces tentatives de défense, une comparaison rapide des nomenclatures de l'*Encyclopédie*,

du *Dictionnaire Universel* de Trévoux, du *Dictionnaire de l'Académie française* et du *GVF* met en évidence des ressemblances troublantes qui tendent à confirmer les accusations proférées. De nombreux articles du *GVF* semblent en effet constituer une marqueterie obtenue à partir de portions de texte empruntées à ses prédécesseurs. L'article PLAFOND illustre parfaitement notre propos:

«PLAFOND, s. m. (Archit.) c'est la partie supérieure d'un appartement, qu'on garnit ordinairement de plâtre, & qu'on peint quelquefois: les plafonds sont faits pour cacher les poutres & les solives.» (*Encyclopédie*)

«PLAFOND. s. m. C'est le dessous d'un plancher qui est cintré, ou plat, garni de plâtre, ou de menuiserie, & souvent orné de peintures. Laqueatum tabulatum. Les plafonds sont faits pour cacher les poutres & les solives.» (*Dictionnaire Universel*)

«PLAFOND. s. m. C'est le dessous d'un plancher qui est cintré ou plat, garni de plâtre ou de menuiserie, & orné quelquefois de peintures. [...]» (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1762)

«PLAFOND; Substantif masculin. C'est le dessous d'un plancher qui est cintré ou plat, garni de plâtre ou de menuiserie, & orné quelquefois de peintures. [...]» (*Grand vocabulaire français*)

Cette première partie de l'article PLAFOND montre clairement que la définition proposée par le *GVF* est très proche de celles du *Dictionnaire Universel* et du *Dictionnaire de l'Académie française*. Bien différente de la définition proposée par l'*Encyclopédie*, la suite de l'article PLAFOND du *GVF* – non reproduite ici en raison de sa taille considérable – constitue en revanche une copie en tous points conforme à certaines portions de l'article qu'a rédigé le chevalier De Jaucourt.

Un deuxième et dernier exemple, l'article CIRCONSPECT, était à la fois notre propos et illustre les nouveautés qu'apporte cet ouvrage:

«CIRCONSPECT, ecte, adj. Qui agit avec circonspection; qui est prudent; qui garde beaucoup de mesures, tant dans ses actions, que dans ses paroles. Circumspectus, consideratus. Les manières lentes & circonspectes des gens prudens, impatientent les esprits vifs. Le Pays. L'honnête-homme est modeste, & circonspect: il remarque les défauts d'autrui, & n'en parle jamais. S. Evr.» (*Dictionnaire Universel*)

«CIRCONSPECT, ECTE. adj. Discret, retenu, qui prend garde à ce qu'il fait, à ce qu'il dit. Homme fort circonspect. Circonspect dans ses actions, dans ses paroles.» (*Dictionnaire de l'académie française*, 1762)

«CIRCONSPECT, ECTE; adjectif. *Circumspectus, a, um*. Discret, retenu, qui prend garde à ce qu'il fait, à ce qu'il dit. *C'est une Dame très-circonspecte*. Les trois syllabes sont moyennes au singulier masculin; mais la troisième est longue au pluriel, & moyenne au féminin, qui a une quatrième syllabe très-brève. Le dernier *c* ne se fait pas sentir au masculin. Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un circonspect homme*, mais *un homme circonspect*.» (*Grand vocabulaire français*, Tome VI, p. 5.)

Absent de l'*Encyclopédie*, cet article propose une définition strictement identique à celle de l'Académie française, renforçant ainsi les accusations de plagiat formulées à l'encontre des "vocalistes"³. Néanmoins, le reste de l'article proposé dans le *GVF* introduit une distance certaine

³ Notre propos mérite toutefois d'être nuancé en rappelant que cette notion de "plagiat" reste bien évidemment très délicate à

avec les autres ouvrages. Ce dernier passage comporte en effet un ensemble d'informations que n'apportent pas ces répertoires. Nous relevons ainsi 1) une précision d'ordre prosodique, 2) une indication sur la prononciation et enfin - chose très intéressante puisque assez systématique dans l'ensemble du dictionnaire – 3) des informations sur les propriétés syntaxiques de l'adjectif décrit. La systématisation de ces informations d'ordre prosodique et syntaxique confère au *GVF* une originalité véritable par rapport à tous ses prédécesseurs, une originalité qui constitue d'ailleurs, ainsi que nous le montrerons dans la troisième partie de notre communication, l'un de ses principaux intérêts scientifiques.

2.3 Un ouvrage rejetant la philosophie ferme et hardie de l'*Encyclopédie*

Afin de poursuivre cette rapide présentation du *GVF*, nous souhaitons à présent évoquer la relative neutralité philosophique et religieuse qui le caractérisent et le distinguent non seulement du *Dictionnaire Universel* de Trévoux mais aussi et surtout de l'ouvrage de référence que constitue l'*Encyclopédie*. Ainsi que le souligne Marie Leca-Tsiomis dans l'extrait reproduit ci-dessous, le *GVF* a en effet pris ses distances par rapport à l'ouvrage de Diderot et D'Alembert:

«Certes, le *Grand Vocabulaire français* a beaucoup retenu du contenu technologique et scientifique de l'*Encyclopédie* dont nombre d'articles sont repris intégralement. Pourtant, à la différence de son modèle, il observe sur les points délicats qui mêlent politique et religion une réserve qui confine au conformisme.» (Leca-Tsiomis, 2005: 26)

Alors que l'*Encyclopédie* manifeste la philosophie que nous lui connaissons, le *GVF* s'avère lui, "religieusement et politiquement aseptique" (Leca-Tsiomis, 2002), traduisant un travail "d'édulcoration, sur le plan politique, religieux et philosophique" (Leca-Tsiomis, 2002). Il se détache donc très nettement de l'*Encyclopédie* en ce qui concerne la "philosophie ferme et hardie" que celle-ci véhicule à travers certains de ses articles:

«[...] des lignes de parenté profondes existent entre l'*Encyclopédie* et le *Trévoux*: un certain souci passionné de la langue, le sens de la controverse et de la polémique, la combativité des définitions. Il y a au contraire, dans l'entreprise de Panckoucke, une crainte de ces débats à la marge qui firent un des grands intérêts des deux autres dictionnaires, une sorte de neutralité plate, un sérieux accablant qui évoque déjà celui d'une partie de l'héritage encyclopédique au siècle suivant.» (Leca-Tsiomis, 2002: 471)

La neutralité du *GVF* soulignée ici, annonce en fait les orientations que Panckoucke, en tant que commerçant averti et très soucieux de la rentabilité de ses entreprises éditoriales, donnera à ses autres projets lexicographiques et notamment à l'*Encyclopédie Méthodique*.

Cette neutralité se traduit ainsi à travers des choix particulièrement singuliers:

«[...] s'agit-il de définir "Homme" ? *GVF* reprend l'antique "animal raisonnable qui commande à toutes les créatures." "Infus" ? Il s'emploie "pour dire la sagesse qu'il a plu à Dieu de verser dans quelques personnes privilégiées". "Fortuit" ? "Inopiné, qui arrive par hasard". "Indigent" ? "Pauvre, qui manque des choses nécessaires à la vie", toutes formulations empruntées au *Dictionnaire de Trévoux* de 1752.» (Leca-Tsiomis, 2002)

Cette distance prise par le *GVF* par rapport à l'*Encyclopédie* et globalement par rapport aux polémiques politiques, religieuses et philosophiques de l'époque, traduit bel et bien un positionnement scientifique différent, un positionnement peut-être à l'origine de sa faible audience à l'époque (Leca-Tsiomis, 2005).

3. Un ouvrage linguistique d'intérêt

En dépit des différentes critiques formulables à son encontre, qu'il s'agisse de la trop grande proximité de son contenu avec celui d'autres grands répertoires de l'époque ou de la fadeur de ses articles écartant toutes les polémiques de l'époque, le *GVF* se distingue comme un outil linguistique très intéressant. Nous nous proposons donc d'examiner ici différents aspects qui, selon nous, font de lui un dictionnaire marquant dans l'histoire de la lexicographie française.

3.1 Une ambition linguistique importante

Le vocabulaire publié par Panckoucke se présente avant tout comme un "Grand" vocabulaire, une œuvre qui préfigure le gigantisme éditorial auquel l'éditeur tient tant et qui verra son apogée avec la publication de l'*Encyclopédie Méthodique*. Il se situe à un carrefour scientifique majeur en ce qui concerne les réflexions autour de l'orthographe, de la prononciation et de la prosodie de la langue française. Il se propose de n'être pas moins que le code le plus complet de la Langue française & des Belles-Lettres:

«Le grand Vocabulaire doit être le code le plus complet de la Langue française & des Belles-Lettres: chaque mot y est expliqué dans tous les sens qui lui sont propres: on remarque les nuances qui le différencient des autres mots auxquels il peut avoir rapport. Si c'est un adjectif, on enseigne s'il doit suivre ou précéder nécessairement ou indifféremment le substantif auquel il appartient: si c'est un verbe, on assigne son régime, & par quelles particules il doit être lié avec l'infinitif d'un autre verbe: s'il est irrégulier, on le conjugue: s'il est régulier, on indique les règles pour le conjuguer, & quels auxiliaires forment ses temps composés, quand il est neutre. Chaque mot d'usage est d'ailleurs suivi de sa quantité prosodique, partie jusqu'à présent si négligée, & cependant si essentielle aux graces, à la pureté & à l'harmonie du langage; on développe les abus de l'orthographe actuelle, avec les moyens d'y remédier; en un mot, on ne laisse rien à désirer sur la manière d'écrire & de prononcer correctement.» (*Grand Vocabulaire François*, Avertissement, TOME II)

Sur les points qui sont énoncés dans cet avertissement, le *GVF* semble avoir tenu sa ligne directrice en apportant une somme d'informations à la fois originale et précieuse. Ce dernier se distingue en effet comme l'un des premiers répertoires rapprochant avec succès le lexique et un ensemble non négligeable d'informations traditionnellement contenues dans les grammaires ou tout simplement non consignées dans des ouvrages spécifiques. Nous allons nous attacher ci-dessous à illustrer certains des apports linguistiques de l'ouvrage de Panckoucke, mais il nous semble important de préciser d'emblée que l'ambition linguistique du *GVF* nécessite de repenser à l'avenir le rôle de cet ouvrage dans l'histoire générale des connaissances linguistiques du français.

3.2 La description des verbes

L'un des premiers aspects linguistiques essentiels du *GVF* réside dans la quantité importante d'informations qu'il apporte de manière très systématique sur les verbes, conformément à ce qui est annoncé dans l'*Avertissement* de son deuxième tome.

Ainsi, pour chaque verbe du *GVF* se trouve indiqué son régime, son appartenance à un groupe de verbes, ainsi que sa façon de le conjuguer:

«FORTIFIER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. [...]» (*GVF*, Tome XI, 190)

«FORFAIRE; verbe neutre irrégulier de la quatrième conjugaison, lequel se conjugue comme FAIRE. [...]» (*GVF*, Tome XI, 159)

«FONDRE; verbe actif de la quatrième conjugaison, lequel se conjugue comme

FENDRE.[...]» (*GVF*, Tome XI, 111)

«FRÉMIR; verbe neutre de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme RAVIR.[...]» (*GVF*, Tome XI, 339)

L'ouvrage de Panckoucke va généralement plus loin que les répertoires traditionnels en livrant également un certain nombre d'informations sur la construction des verbes. C'est ce qu'illustrent par exemple les articles TREPASSER, DÉPOUDRER et DÉPÉRIR:

«TREPASSER, verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. [...] Les temps composés se forment avec l'auxiliaire *être*. *Il est trépassé; elle étoit trépassée, &c.*» (*GVF*, Tome 28, 291)

«DÉPOUDRER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. [...] Il est aussi pronominal réfléchi. *Il s'est dépoudré en courant.* [...]» (*GVF*, Tome VIII, 37)

«DÉPÉRIR; verbe neutre de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme RAVIR. [...] Les temps composés se forment avec l'un & l'autre auxiliaires AVOIR & ÊTRE. Ainsi l'on peut dire, *l'armée auroit dépéri, ou seroit dépérie.* [...]» (*GVF*, Tome VIII, 26)

A l'image de ce que nous relevons dans le *GVF*, le *Dictionnaire Universel* de Trévoux formule lui aussi un certain nombre de remarques du même ordre, mais il ne le fait qu'occasionnellement. Afin d'illustrer le décalage important entre d'une part l'ouvrage de Panckoucke et d'autre part celui des jésuites de Trévoux et celui de Diderot et D'Alembert, nous reproduisons l'article FRIRE de chacun de ces répertoires:

«FRIRE; verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaison. *Frigere*. Faire cuire dans une poêle avec du beurre, ou du saindoux, ou de l'huile bouillante. [...] Conjugaison & quantité prosodique des autres temps.

INDICATIF. *Présent. Singulier*. Je fris, tu fris, il frit. Le monosyllabe des deux premières personnes est long, celui de la troisième est bref.

Futur simple. Singulier. Je frirai, tu friras, il frira. *Pluriel*. Nous frirons, vous frirez, ils friront. [...]

Conditionnel présent. Singulier. Je frirois, tu frirois, il friroit. *Pluriel*. Nous friirions, vous friiriez, ils friroient.

Impératif. Singulier. Fris.

Participe passif. Frit, Frite. *Des œufs frits. Une carpe frite.*

Ce verbe n'a point d'autres temps simples.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire AVOIR.» (*GVF*, Tome XI, 366)

«FRIRE, v. a. *Frigere*. C'est un verbe défectueux. Je fris, tu fris, il frit; nous faisons frire, vous faites frire, ils font frire. Je faisais frire, j'ai frit. [...]» (*Dictionnaire Universel* de Trévoux, 1743)

«FRIRE, chez les Cuisiniers, c'est mettre une pièce passée par la farine & des œufs délayés, dans du beurre ou du saindoux chauds, pour l'y faire cuire tout - à - fait ou en partie.» (*Encyclopédie*)

Cet exemple permet de vérifier toute l'importance qu'accorde le *GVF* à l'introduction d'informations relatives aux verbes et illustre donc le contraste significatif avec les autres répertoires.

3.3 Une description fine des adjectifs

Au fil de ses tomes, le *GVF* fournit également de manière très systématique des informations qui semblent faire de lui un dictionnaire très attaché aux aspects syntaxiques des adjectifs. Pour illustrer notre propos, nous avons reproduits plusieurs articles au sein desquels sont précisées les restrictions d'emploi des adjectifs par rapport aux substantifs qu'ils qualifient:

«AIMABLE [...] Cet adjectif peut précéder ou suivre le substantif auquel il se rapporte, comme l'oreille & le goût l'auront décidé. On dira *une aimable fille*, & *une fille aimable*.» (*GVF*, Tome II, p.16-17)

«AMBULANT [...] Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une ambulante Troupe*, mais *une Troupe ambulante*.» (*GVF*, Tome II, p.265)

«ENVIEUX, EUSE [...] Ce mot employé comme adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas un *envieux esprit*, mais un *esprit envieux*.» (*GVF*, Tome IX, p. 348)

«LUGUBRE [...] Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas un *lugubre spectacle*, mais un *spectacle lugubre*.» (*GVF*, Tome XVI p. 130-131)

En dehors du *Dictionnaire grammatical de la langue française* (1761) de Jean-François Féraud qui constitue en fait un dictionnaire plus attaché à la description grammaticale du français qu'à sa dimension lexicale⁴, de telles indications ne se retrouvent pas au sein des dictionnaires de l'époque et font donc du *GVF* un outil linguistique précieux.

3.4 Un dictionnaire phonétique et prosodique

A défaut de pouvoir lister de manière exhaustive les apports linguistiques du *GVF*, mentionnons enfin l'importance des considérations d'ordre phonétique et prosodique que celui-ci renferme. Ces aspects constituent d'ailleurs pour Marie Leca-Tsiomis les seules "ambitions linguistiques novatrices" (Leca-Tsiomis, 2002 : 456-457) de l'ouvrage de Panckoucke:

«Les ambitions linguistiques novatrices de *GVF* se marquent essentiellement par la transcription "phonétique" des vocables et par des indications prosodiques visant à en fixer la prononciation. Il fournit également – emprunt au *Trévoux* – l'équivalent latin du terme défini.» (Leca-Tsiomis, 2002: 456-457)

Nous ne partageons pas totalement ce point de vue, convaincu que le *GVF* s'avère également novateur sur d'autres aspects, mais tenons néanmoins nous aussi à saluer le rôle important de l'ouvrage de Panckoucke qui, quelques années après la parution du *Dictionnaire grammatical de la langue française* (1761) de l'abbé Jean-François Féraud et quelques années avant celle du *Dictionnaire critique de la langue française* (1787) de ce même Féraud, semble être le premier dictionnaire à intégrer ces aspects phonétiques et prosodiques au sein d'une structure lexicographique complète.

Le *GVF* fournit ainsi tout au long de ses trente volumes un certain nombre d'indications sur la prononciation des mots du français, autant d'informations constituant un réservoir d'indications sur la dimension phonique de la langue de l'époque:

«GANGRÈNE [...] On prononce & l'on devrait écrire, *kangrène*.» (*GVF*, Tome XI, 525)

⁴ Le *Dictionnaire grammatical de la langue française* de Jean-François Féraud introduit certes des informations phonétiques et prosodiques, mais il ne définit en revanche pas les mots qu'il renferme.

«FOURRAGER [...] On prononce & l'on devrait écrire, *fourajer*.» (*GVF*, Tome XI, 254)

«FOISONNER [...] On prononce & l'on devrait écrire, *foizoner*. Voyez ORTHOGRAPHE.» (*GVF*, Tome XI, 85)

«FRANÇOIS, OISE [...] On prononce & l'on devrait écrire, *fransais, fransaise*. Voyez ORTHOGRAPHE.» (*GVF*, Tome XI, 525)

Ces indications, ainsi que l'atteste le renvoi fréquent à l'article ORTHOGRAPHE, montrent que le marquage de la prononciation des mots est le plus souvent à mettre en relation avec une conception réformatrice de l'orthographe. Un examen rapide de ces dernières informations montre qu'elles sont toutefois assez éloignées de celles que l'on retrouvera encore plus systématiquement au sein du *Dictionnaire critique de la langue française* de l'Abbé Jean-François Féraud:

GANGRÈNE, s. f. [Quelques Auteurs écrivent comme on prononce cangrène. Le Rich. Port. renvoie du 1er au 2d. Vaugelas voulait qu'on écrivît gangreine, et qu'on prononçât cangrène: mais l'i était là fort inutile: on l'a supprimé.] (*Dictionnaire critique de la langue française*, 1787)

FOURRAGE, s. m. Fourrager, v. n. et act. Fourrageur, s. m. [Foûrage, gé, geur: r forte: 2e e muet au 1er, é fer. au second.] (*Dictionnaire critique de la langue française*, 1787)

FRANGE, s. f. Franger, v. a. et s. m. [1re lon. 2e e muet au 1er, é fer. au 2d.] (*Dictionnaire Critique de la langue française*, 1787)

FRAUDULEÛSÈMENT, adv. Frauduleûx, eûse, adj. [Frodu-leû-zeman, leû, leû-ze: 3e lon. 4e e muet.] (*Dictionnaire critique de la langue française*, 1787)

En ce qui concerne à présent les aspects prosodiques, le *GVF* se distingue comme un ouvrage audacieux, désireux de compléter le travail initié par l'abbé d'Olivet dans son *Traité de la prosodie française* (1736):

«Nous allons maintenant essayer de nous justifier des reproches qu'on nous a faits de nous être écartés de quelques-uns des principes établis dans la prosodie française, de l'Académicien que nous venons de citer [Abbé d'Olivet].
Quelque estimable que soit cet ouvrage [Prosodie de d'Olivet], il n'est pas moins vrai qu'il est fort incomplet, puisqu'il n'indique guère que la quantité des pénultièmes ou dernières syllabes des mots.» (*GVF*, Tome XXIII, 407-408)

La théorie prosodique développée au sein de l'ouvrage de Panckoucke prend même explicitement ses distances scientifiques par rapport au répertoire de d'Olivet:

«M. l'Abbé d'Olivet donne pour règle générale que *toute syllabe dont la dernière voyelle est suivie d'une consonne finale qui n'est ni s, ni z, est brève*; & il cite entr'autres exemples, le mot *nectar* pour appuyer son principe.
Mais cette règle est essentiellement fautive, même au jugement de l'oreille la moins exercée. Non seulement la dernière syllabe de *nectar* n'est pas brève, il n'est pas même possible qu'elle le soit, ce qui sera évident si on la compare avec la première ou la seconde syllabe du mot *déjà*, & qu'on mesure la durée de l'une & de l'autre en les prononçant. Il faut en dire autant de *char*, de *czar*, de la dernière syllabe de *coquemar*, &c. Ces syllabes sont tellement longues que chacune, dans la prononciation, paroît en faire deux.

Nous croyons que la pénultième syllabe des mots en *ade*, comme *cascade*, *fade*, &c. est

moyenne & non pas brève, comme le dit M. l'Abbé d'Olivet.» (*GVF*, Tome XXIII, p. 407)

Très systématiques, les informations prosodiques sont le plus souvent introduites à la fin des entrées et prennent la forme que nous relevons dans les articles BRELANDER et BONBON:

«BRELANDER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Jouer fréquemment aux jeux de cartes. *Il ne doit pas passer son temps à brelander*.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. dans je *brelande*, la syllabe *lan* est longue.» (*GVF*, Tome IV, 292)

«BONBON [...] La première syllabe est moyenne & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.» (*GVF*, Tome IV, 153)

La mention systématique et non plus occasionnelle des caractéristiques prosodiques des mots fait du *GVF* un dictionnaire véritablement original par rapport aux autres répertoires.

Conclusion

Par son positionnement historique entre l'*Encyclopédie* et le *Dictionnaire Universel* de Trévoux, le *GVF*, constitue un témoin privilégié de la querelle entre encyclopédistes et jésuites. Cette proximité avec les deux ouvrages est néanmoins en partie à l'origine de sa faible aura scientifique et des accusations de plagiat qui l'ont accompagné dès la parution de ses premiers volumes.

Sans pour autant nier le fait qu'il emprunte beaucoup à ses prédécesseurs, le *GVF* semble doté d'une véritable originalité scientifique. Celle-ci se traduit à la fois par son approche visant à expurger la lexicographie des plus grosses polémiques religieuses, morales et politiques, et par l'importance des indications prosodiques, orthographiques, phonétiques et syntaxiques qu'il livre assez systématiquement.

Bibliographie

- DARNTON, R. (1982 (1979)). *L'Aventure de l'Encyclopédie. 1775-1800. Un best-seller au siècle des Lumières*, Paris, Perrin, 445 p. Ill. Traduction de Marie-Alyx Revellat. Préface d'Emmanuel Le Roy Ladurie.
- DIDEROT, D.; ALEMBERT, J. L. R. d'. (1751-1766). *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de Lettres*, Stuttgart, F. Frommann Verlag – G. Holzboog, 1990.
- *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières par une société de gens de lettres, de savants et d'artistes; précédée d'un Vocabulaire universel, servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM. Diderot et d'Alembert, premiers Editeurs de l'Encyclopédie.* (1782-1832). A Paris (chez Panckoucke), Liège (chez Plomteux). 210 vol.
- FÉRAUD, J.-F. (1761). *Dictionnaire grammatical de la langue française*. Avignon, Girard [Fér.].
- FÉRAUD, J.-F. (1787-1788). *Dictionnaire critique de la langue française*. Marseille, Mossy, 3 vol. 4°. - 1994: édition *fac similé*, Max Niemeyer Verlag.
- GUYOT, J.-N., M.; CHAMFORT, S.-R.-N.; DUCHEMIN DE LA CHESNAYE, F. C. (1767-1774). *Le grand vocabulaire françois*. Publié à Paris par Ch.-J. Panckoucke et à Amsterdam chez la Veuve Chatelain (& fils) et Marc-Michel Rey.
- LECA-TSIOMIS, M. (2002). "L'*Encyclopédie* et ses premiers épigones: le *Grand vocabulaire français* de Panckoucke et le dernier *Trévoux*", in *Le travail des Lumières, Hommage à G. Benrekassa* sous la direction de N. Jacques-Lefèvre, Y. Séité et al. Paris, Champion, 2002, p. 455-

- LECA-TSIOMIS, M. (2005). "De Furetière à Panckoucke: les joutes confessionnelles des dictionnaires et encyclopédies", dans *L'Encyclopédie d'Yverdon et sa résonance européenne*, sous la direction de J-D. Candaux, A. Cernuschi, C. Donato, J. Häselser, Slatkine, Genève, 2005, p. 13-29 .
- *Le Dictionnaire de l'Académie française: histoire et nuances de la langue française (1694-1935)*. (2000). Éditions Redon.
- MOUCHON, P. (1780). *Table analytique et raisonnée des matières contenues dans les XXXIII volumes in-folio du Dictionnaire des sciences, des arts et des métiers et dans son Supplément*, Paris, Panckoucke / Amsterdam, Marc-Michel Rey, 2 vols. (Stuttgart-Bad Cannstatt, Friedrich Frommann Verlag, 1967).
- OLIVET (D'), P. J. T. (1771 (1736)). *Prosodie française*, Barbou, Paris.
- REY, C. (2006). "A la découverte d'un monument oublié: l'Encyclopédie Méthodique", *Les Cahiers de lexicologie*, 88 (1), Garnier, pp. 67-82.
- REY, C. (2004). *Charles-Joseph Panckoucke, artisan de l'encyclopédisme français*, Site internet du centre de recherches METAlexicographiques et Dictionnaires Francophones.
- *Supplément à l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, par une société de gens de lettres; mis en ordre & publié par M*** Diderot, Amsterdam, chez M. Rey, 1776-1777.
- TUCCO-CHALA, S. (1977). *Charles-Joseph Panckoucke & la Librairie française, 1736-1798*, Pau, Marrimpouey Jeune, et Paris, Librairie Jean Touzot.